



BNP PARIBAS

VOS REPRESENTANTS



PASCALE
HUZE
06 99 74 46 04



SERGE
CRANSAC
06 68 46 22 50



STEPHANE
DENIAU
06 99 74 44 11



RICHARD
PONS
07 62 32 58 07



ISABELLE
BOUCHOUX
06 62 53 26 92



ALAIN
TAIX
06 64 01 90 84



LAURENCE
GASPERINI



ALEXIS
AUDIFFRED



SYLVIE
BRUSCIA-RICHARD

L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

Crise Sanitaire & Garde d'enfants

09 Avril 2021

La Région Sud-Est n'imposera pas de prise de Congés

Lors de notre réunion avec la direction de la Région Sud-Est, nous avons obtenu certaines réponses à vos questions :

On m'oblige à prendre des jours de congés : **NON**

On me demande de modifier mes dates de congés : **OUI**

Je veux annuler mes congés : **NON**

La Direction a été claire : elle n'imposera pas de prise de jours de congés aux salarié(e)s mais elle pourra demander *d'avancer les jours de congés initialement posés vers la nouvelle période de vacances scolaires (du 10 au 25 Avril) sans exiger de jour supplémentaire, mais refusera les annulations.*

La question du TAD restant un sujet tabou pour BNP Paribas, la règle pour ces 2 semaines est : **TAD uniquement en dernier recours.**

Pour pouvoir verser des dividendes à ses actionnaires, BNP Paribas refuse le recours au chômage partiel, vous pouvez donc demander à votre manager **une autorisation d'absence rémunérée.**

Toutes les solutions doivent être trouvées avec votre manager pour assurer au mieux la garde de vos enfants, TAD, y compris dans des conditions dégradées.

Ci-joint les [instructions RH Groupe](#) pour ce mois d'Avril.

Faites remonter à vos élus CFDT les difficultés que vous rencontrerez.

Nous écrire  

Je souhaite adhérer à la CFDT



En Adhérent à la CFDT vous bénéficierez d'une véritable **Protection Juridique** pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite.

Qu'est ce que la CNAS: La **CNAS** (Caisse Nationale d'Action Syndicale) est un outil à destination des structures, des militants et des adhérents CFDT. **Il existe trois types de soutien pour les adhérents: la prestation grève, le soutien juridique et l'assurance vie professionnelle.**

Pour plus de renseignements, votre équipe CFDT Sud-Est est là pour vous renseigner.